

Prorogation du dépôt des états financiers sur la plateforme GUEF P.2

# Encore quelques jours pour les entités à but non lucratif



# Nouvelle Opinion

Récépissé N° 0149 / 14 / 03 / 01 / HAAC

Prix: 250 Fcfa

Hebdomadaire togolais d'informations générales d'analyses et de publicité

N° 913 du 12 mai 2025

## Conférence de l'Union Africaine à Lomé

# Restaurer et préserver la viabilité de la dette, une urgence qui s'impose aux participants

P.3

Crise dans les Grands Lacs

## Une délégation du Qatar chez Faure Gnassingbé

P.3



Transport aérien dans l'espace CEDEAO P.5

## Vers une réduction de 40% sur les billets d'avion d'ici janvier 2026



# Mégas Kozoooh

Pour en faire plus et avoir la possibilité de gagner 200% de bonus et des smartphones

yas.tg #Alèz

250F 250Mo +100F 375Mo

\*909\*250# 1jour

Symposium à Lomé

# 500 jeunes mobilisés pour une culture de paix durable

À Lomé, l'association T-Mondo a réuni 500 jeunes venus de dix préfectures pour faire de la paix et de la non-violence les fondements d'un avenir commun. Un pari audacieux soutenu par l'ambassade des États-Unis, qui entend transformer l'anxiété des jeunes en engagement citoyen.

Le 8 mai 2025, la capitale togolaise a accueilli un important symposium placé sous le signe du dialogue interculturel et de la cohésion sociale. Cette initiative, orchestrée par l'association T-Mondo avec l'appui de l'ambassade américaine, s'inscrit dans le cadre du projet « Harmony in Diversity ». Elle a

mobilisé 500 jeunes issus de dix préfectures ainsi que des figures de la société civile, des autorités locales et des experts internationaux, autour d'une ambition commune : ériger la non-violence en pilier du vivre-ensemble au Togo.

Dans une atmosphère studieuse et engagée, Penn Laré, président de l'association T-Mondo, a donné le ton : « Le symposium de ce jour n'est pas un événement de plus. Il est une occasion de partager nos expériences, nos idées et nos stratégies pour promouvoir la paix et la non-violence au Togo ».

Cette démarche s'inscrit, pleinement, dans la vision d'une



société inclusive portée par l'État togolais et ses partenaires internationaux. Il s'agit de déconstruire les préjugés, d'encourager le dialogue entre communautés et de prévenir les violences, souvent nourries par l'exclusion et la méfiance. La jeunesse, première concernée, est appelée à devenir actrice du

changement et relais des valeurs de tolérance.

« Face aux défis actuels, notamment les tensions intercommunautaires et les risques de violence, il est plus que jamais nécessaire de promouvoir le dialogue, la compréhension mutuelle et le respect des différences », a

souligné Kossivi Agbodan, préfet du Golfe, lors de l'ouverture officielle des travaux.

Le symposium a été marqué par l'intervention de la députée Koumealo Anate, qui a prononcé une leçon inaugurale inspirante intitulée : « Le pouvoir de conduire dans la paix et la non-violence ». Ce moment fort a précédé le lancement officiel du Réseau des Ambassadeurs de la Non-Violence, une plateforme d'engagement pour les jeunes désireux de devenir des artisans de paix dans leurs communautés.

À travers cette initiative, le Togo confirme son engagement à bâtir une société pacifique, solidaire et résiliente. En dotant sa jeunesse des outils pour agir concrètement contre la violence, le pays mise sur l'éducation, le dialogue et la coopération pour garantir un avenir fondé sur l'harmonie.

Dieudonné

Prorogation du dépôt des états financiers sur la plateforme GUDEF

# Encore quelques jours pour les entités à but non lucratif

Dans le cadre de la généralisation du dépôt électronique des états financiers à travers la plateforme du Guichet Unique de Dépôt des États Financiers (GUDEF), l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe l'ensemble des contribuables et partenaires qu'un report exceptionnel des délais de dépôt a été accordé. Selon une note officielle si-

gnée par le Commissaire Général de l'OTR, le délai initialement fixé au 30 avril 2025 pour les personnes morales, à l'exception des sociétés d'assurances et de réassurances, est prorogé de dix (10) jours, soit jusqu'au 11 mai passé. Par contre pour les entités à but non lucratif (EBNL), elles bénéficient d'un délai supplémentaire de 21 jours, ce qui



repousse leur échéance au 22 mai 2025.

Cette mesure exceptionnelle vise à permettre à toutes les entités assujetties au régime du réel de se familiariser avec le nouvel outil digital GUDEF, désormais incontournable pour le dépôt des états finan-

ciers au Togo.

Il est toutefois précisé que cette prorogation n'entraîne pas la suspension des pénalités liées aux obligations de déclaration et de paiement du solde des impôts dus à la date limite de dépôt des états financiers. Seules les pénalités

pour retard de dépôt (pénalités d'assiette) seront suspendues durant la période de report.

L'OTR invite donc les contribuables à prendre toutes les dispositions nécessaires pour, créer un compte administrateur de leur entité via le lien du GUDEF : <https://gudf.otr.tg>, disponible sur le site de l'OTR ; procéder au dépôt de leurs états financiers sur la plateforme dans les délais impartis. Le Commissaire Général remercie tous les contribuables et partenaires pour leur compréhension et leur collaboration dans cette transition numérique importante pour la modernisation de l'administration fiscale togolaise.

La Rédaction

650 fcfa (\*) Prix détaillé conseillé

600 fcfa (\*) Prix détaillé conseillé

65 cl

**LA QUALITÉ EN GRAND FORMAT**

SNB [snb.tg](http://snb.tg)

AVEC DJAMA, ON EST ENSEMBLE

Conférence de l'Union Africaine à Lomé

# Restaurer et préserver la viabilité de la dette, une urgence qui s'impose aux participants

Face à la crise de la dette grandissante en Afrique, une grande rencontre internationale s'ouvre ce jour dans la capitale togolaise. Ainsi, durant trois jours, cette conférence de l'Union Africaine (UA) qui regroupe les chefs d'Etat, les ministres des finances, des représentants de la Banque Africaine de Développement

un défi de taille puisque l'augmentation des coûts de la dette accapare, de manière excessive, les ressources publiques essentielles au développement. Ce qui explique la rencontre de Lomé. Organisé par le département du développement économique, du tourisme, du commerce, de l'industrie et des

respectives et de formuler des recommandations en vue de l'élaboration d'une position africaine commune sur la dette.

Les discussions porteront sur des enjeux clés à savoir : la restructuration de la dette, l'accès aux financements, la justice fiscale et la souveraineté financière. L'objectif est clair : permettre à l'Afrique de parler d'une seule voix face aux partenaires techniques et financiers, tout en tenant compte des spécificités de chaque pays.

Le choix du Togo témoigne, une fois encore, de l'engagement des premières autorités à promouvoir une gestion responsable de la dette publique en Afrique, tout en consolidant son rôle de plateforme de dialogue panafricain.

Le Togo se distingue par ses efforts soutenus pour gérer, efficacement, sa dette publique faisant de lui un hôte légitime pour cette conférence. Le pays a mis en place des réformes rigoureuses pour renforcer la transparence budgétaire et orienter les emprunts vers des projets structurants. Par exemple : les investissements dans les infrastructures, l'agriculture et l'énergie, financés par une dette maîtrisée ont permis de dynamiser l'économie togolaise tout en maintenant un ratio d'endettement viable. Aussi, à travers la vision éclairée du

Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé, le pays a su diversifier ses sources de financement, réduisant sa dépendance aux créanciers traditionnels grâce à des partenariats innovants avec des

tradition de dialogue et d'engagement panafricain. Ce qui permet au pays de se positionner comme un acteur clé dans la recherche de solutions collectives aux défis continentaux.



(BAD), des experts et partenaires financiers, va se pencher sur comment restaurer et préserver la viabilité de la dette.

D'après le Cadre de Viabilité de la Dette (CVD) récemment publié par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale, le nombre de pays africains en situation de détresse liée à la dette, ou à haut risque de surendettement, est passé de 9 en 2012 à 25 en 2024. Cette flambée constitue

mines (DCTIM) en collaboration avec le gouvernement de la République du Togo, cette conférence qui est placée sous le thème: "Agenda de gestion de la dette publique en Afrique: restaurer et préserver la viabilité de la dette", offrira aux Etats membres de l'UA une plateforme qui leur permettra de mener des discussions constructives sur la situation actuelle de la dette à travers le continent, de partager leurs expériences nationales



institutions régionales et des acteurs privés.

Des efforts qui ont été salués par des organisations internationales, qui citent le Togo comme un exemple de gouvernance budgétaire responsable en Afrique de l'Ouest. Ceci a, aussi, favorisé cette grande rencontre.

En accueillant cette conférence, le Togo réaffirme sa

Au terme de cette conférence, des recommandations concrètes seront formulées. Celles-ci incluront des stratégies pour alléger le fardeau de la dette, améliorer l'accès aux financements à des conditions favorables et promouvoir la transparence dans la gestion des ressources publiques.

Elom

Crise dans les Grands Lacs

# Une délégation du Qatar chez Faure Gnassingbé

En visite de travail à Lomé, une délégation du Qatar conduite par le ministre d'Etat aux Affaires étrangères, Dr Mohammed bin Abdulaziz Al Khulafi, s'est

Au menu des échanges, les questions relatives aux relations d'amitié et de coopération entre le Togo et le Qatar. Il s'est félicité



entretenus, le vendredi 9 mai 2025, avec le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé.

de la qualité de ce partenariat et a exprimé la volonté de Doha de contribuer au renforcement des liens bilatéraux.

Les efforts du Togo dans la consolidation de la paix et la stabilité en Afrique étaient, également, au centre de cet entretien. Le ministre d'Etat aux Affaires étrangères du Qatar a salué la médiation togolaise dans



de la paix et de la sécurité dans la région des Grands Lacs.

Dr Mohammed bin Abdulaziz Al Khulafi s'est estimé heureux du niveau de coopération qui existe entre l'Etat du Qatar et le Togo. Son souhait, c'est d'arriver à

Rwanda et la RDC, il a fait savoir qu'ils travaillent, aussi, en étroite collaboration avec leurs frères Togolais dans une pleine coordination, pour trouver ensemble une solution appropriée et faciliter les

la crise entre le Rwanda et la République Démocratique du Congo (RDC). Il a réaffirmé la disponibilité de son pays à collaborer avec le Togo dans ses missions diplomatiques en faveur

développer cette relation à un niveau supérieur. Tout en saluant le travail que le Président du Conseil accomplit en tant que médiateur de l'Union africaine (UA) dans le conflit entre le

pourparlers entre les deux parties en conflit afin de parvenir à un accord dans les plus brefs délais.

Agbe

Togo-Banque Mondiale

# Echanges fructueux entre le PC et des vice-présidents sur les perspectives de coopération

Le lundi 6 mai 2025, trois vice-présidents de la Banque Mondiale, ont été reçus par Faure Essozimna Gnassingbé Président du Conseil qui a accordé sa première audience sous la Vème République. Avec Ousmane Diagana, vice-président pour l'Afrique de l'ouest et du centre, l'Indermit Gill, premier vice-président, économiste en chef et Ethiopis Tafara, vice-président de la Société financière internationale (SFI) pour l'Afrique, les échanges ont porté, essentiellement, sur le partenariat entre le Togo et la Banque Mondiale ainsi que sur les perspectives de coopération.

La délégation conduite par M. Ousmane Diagana, a séjourné à Lomé dans le cadre de l'atelier régional Africa WBG LEADS sur l'évaluation

de l'impact des projets de développement financés par la Banque mondiale en Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce



cadre stratégique vise à intégrer des données probantes dans la mise en œuvre des projets de développement en Afrique de l'Ouest et du Centre autour

des priorités telles que l'agriculture, l'éducation des filles, la mobilisation des ressources, l'eau et l'énergie.

A l'issue de cette rencontre, le Président du Conseil a partagé avec eux, la stratégie pour accélérer la croissance économique du Togo basée, principalement, sur trois

leviers que sont : la mobilisation des investissements privés domestiques et directs étrangers, l'amélioration de la gestion de l'administration publique et les investissements publics dans les secteurs, notamment sociaux, la santé et l'éducation. Aussi, l'efficacité et l'efficience des projets et programmes mis en œuvre dans le cadre de la feuille de route gouvernementale 2025, visant à faire du Togo, une

nation moderne et pacifique, portée par une croissance inclusive et durable ont été évaluées lors des échanges.

Notons qu'au menu des échanges, ils ont eu à aborder,

l'alignement des projets et programmes de la Banque mondiale sur le plan de développement du Togo. C'était une occasion pour le Président de la SFI de réaffirmer sa volonté à renforcer son accompagnement vis-à-vis du Togo notamment dans le financement du secteur privé.

A la sortie de cette audience, l'Indermit Gill s'est félicité des nouvelles orientations du Président du Conseil. Il a salué les efforts du Togo pour assurer la croissance économique du pays, malgré les tensions inflationnistes mondiales. Après qu'ils ont eu à discuter des possibilités d'amener le pays à avoir une économie qui croît au-delà de 6 ou 7%, il reste toutefois optimiste par rapport à l'avancée du Togo.

Quant à M. Tafara vice-président de la SFI pour l'Afrique, il a promis le renforcement des actions dans les secteurs de chaînes de valeur agricole, du numérique, du financement des PME et du transport et de la logistique car ils envisagent des perspectives pour le pays.

**Kodjovi**

Foires Internationales de Lomé et Made in Togo

# Top départ pour la campagne de promotion

La campagne de promotion de la 20ème Foire Internationale de Lomé (FIL) et de la 6ème Foire Made In Togo (FEMIT) a été, officiellement, lancée la semaine dernière au CETEF. C'est Franck Mensah,

2025 et du 1er au 10 août de la même année.

Le lancement de ces deux événements s'inscrit, non seulement vers l'étape préparatoire mais symbolise, aussi, un nouveau départ, un souffle d'espoir, dans un

dégâts matériels considérables.

Ces événements économiques de premier plan visent à renforcer la visibilité du Togo sur les plans commercial, industriel, artisanal et culturel.

Pour cette année, la FIL qui est l'une des plus grandes rencontres commerciales de la

qualité des produits togolais, notamment dans les domaines de l'artisanat et de l'industrie. C'est l'une des opportunités pour les entreprises locales de se faire connaître et de stimuler leur développement. Notons que l'édition de cette année est placée sous le thème : « Consommons

acheteurs et partenaires.

Le représentant du ministre du Commerce, M. Franck MENSAN, a pour sa part, invité tous les acteurs économiques, institutionnels et diplomatiques à se mobiliser pour faire de ces foires un succès total. Il a, également, insisté sur la



directeur de cabinet du ministère du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale qui a procédé au lancement de ces deux événements majeurs qui auront lieu respectivement du 28 novembre au 14 décembre

contexte difficile marqué par l'incendie survenu dans la nuit du 29 au 30 avril 2025, lors de la 4ème édition du Marché International de l'Artisanat du Togo (MIATO). Incendie qui a ravagé près de 3 000 m<sup>2</sup> du Pavillon Oti, entraînant des



sous-région ouest-africaine enregistrera, une fois encore, la participation des exposants venus de plusieurs pays. Sa particularité, c'est la célébration des 40 ans d'existence du CETEF d'où le thème : « 40 ans d'histoire, 20 éditions : un regard sur le passé, un cap sur l'avenir ».

Par contre pour la Foire Made In Togo, elle se concentre sur la promotion de la production locale. Elle promeut la diversité et la

togolais : pour une économie forte et durable ».

C'était une occasion pour le comité d'organisation de présenter la plateforme digitale intégrée e-FIL, qui permettra de faciliter la réservation en ligne des stands, la vente et la gestion numérique des billets, la dématérialisation des badges et des accès, mais aussi et surtout, un matchmaking B2B intelligent entre exposants,

nécessité de soutenir les jeunes et les femmes entrepreneurs à travers des initiatives concrètes et des réformes ambitieuses.

Notons que pour l'édition de cette année, plus de 1 000 exposants et 700 000 visiteurs au-delà sont attendus. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 6 mai et se poursuivent jusqu'au 30 septembre 2025 sur la plateforme numérique e-FIL.

**Elom**

## Transport aérien dans l'espace CEDEAO

### Vers une réduction de 40% sur les billets d'avion d'ici janvier 2026

Au niveau de l'espace CEDEAO, l'un des principaux freins à la mobilité des citoyens, est le coût élevé des billets d'avion. Un véritable problème qui, selon les experts, met en péril les efforts collectifs en matière d'intégra-

exploitants d'aéronefs et 66 par les passagers. Aussi, les plus grandes taxes sont, en moyenne 103% plus élevées dans l'espace CEDEAO que dans les autres régions. En outre, les frais de sécurité sont, en moyenne 78% plus



tion économique, sociale et humaine. Face à ce souci, parlementaires et experts du transport aérien ont, à travers une réunion délocalisée qui s'est déroulée à Lomé, mené des réflexions sur le thème : « Le transport aérien comme moyen d'intégration des peuples ouest-africains : stratégies de réduction des coûts des billets d'avion ». Ainsi, du 5 au 10 mai dernier la commission mixte infrastructures, énergie, mines, agriculture, environnement et ressources naturelles a formulé des recommandations aux Etats membres et compagnies aériennes dans le but de réduire, sensiblement, les coûts des billets, lever les obstacles à la mobilité, dynamiser le tourisme régional et rendre l'espace CEDEAO, économiquement, plus intégré.

élevés que ceux des autres régions et les taxes gouvernementales 47,4 % plus élevées également.

Face à ces taux élevés, les parlementaires de la CEDEAO sont désormais conscients que l'avenir du transport aérien en Afrique de l'Ouest dépend de leur ferme volonté à briser les obstacles et à promouvoir une véritable intégration régionale. D'où la formulation des recommandations à l'attention des Chefs d'Etat et de Gouvernement, des Etats membres de la CEDEAO, de la commission de la CEDEAO et du parlement de la CEDEAO.

#### A l'attention de la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO

- Elaborer un cadre réglementaire fixant un plafond des



Les travaux ont permis de constater que plusieurs facteurs entrent en jeu dans l'augmentation des coûts excessifs des billets d'avion dans la communauté Ouest-africaine : d'une part, l'on note la fragmentation du marché aérien ouest-africain, les lourdes taxes et redevances aéroportuaires ainsi que le manque d'infrastructures et de compagnies nationales.

D'autre part, il ressort qu'en termes de taxes et droits d'aviation appliqués dans la CEDEAO, il existe au total 172 dont 112 sont payés par des

taxes, redevance et droit aéroportuaire.

- Mettre en place le fonds régional de soutien aux compagnies aériennes Ouest-Africaine.

- La réunion prie la conférence de procéder à la création d'un espace unique de transport aérien afin de mutualiser les charges et de rendre le secteur aérien ouest-africain plus compétitif.

#### A l'attention des Etats membres de la CEDEAO

- La commission prie les états membres de se conformer aux

politiques et procédures de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) tels qu'elles sont énoncées dans les documents d'orientations doc. 86-32 ; 90-82 ; 81-61 ; 95-62 et 97-34.

- La commission demande aux états membres de prendre toutes les mesures nécessaires à compter du 1er janvier 2026 pour supprimer, effectivement, les quatre taxes à savoir : taxe sur les billets, taxe

touristique, taxe de solidarité, taxe sur les voyages à l'étranger et de réduire de 25% les



taux de redevance pour les services aux passagers et de redevance de sécurité.

- S'assurer que les opérateurs aéroportuaires, les prestataires de navigation aérienne et les autorités de surveillance de la navigation aérienne élaborent et mettent en œuvre des systèmes de gestions des

performances conformément au manuel d'économie aéroportuaire au document 95-62 et au manuel sur l'économie des services de navigation aérienne comme il est stipulé dans le document 91-61.

- La commission demande aux états membres de la CEDEAO de mettre en place une plateforme de réclamation, pour l'indemnisation des passagers en cas de refus d'embarquement, d'annulation et de retard important de vol.

- La commission demande à ce que les recettes provenant

d'activité non aéroportuaire telle que les concessions, la location des locaux et les zones franches soient, pleinement, exploitées par les aéroports tout en tenant compte des intérêts et des besoins des passagers et du public et, sans compromettre la sécurité ou la sûreté de l'aéroport et de ses installations, l'efficacité des terminaux et la facilitation du transport aérien.

#### A l'attention de la commission de la CEDEAO

- Mettre, urgemment, en place un comité comprenant des parlementaires pour la mise en œuvre effective et le suivi de l'application de l'acte additionnel relatif à la politique commune en matière de redevance, de taxe et de droit d'aviation dans les états membres de la CEDEAO et l'acte additionnel portant amendement de l'article 4 de l'acte additionnel relatif au règlement commun d'indemnisation des

passagers en cas de refus d'embarquement, d'annulation ou de retard important de vol dans les états membres de la CEDEAO.

- Réexaminer toutes les redevances aériennes existantes afin de garantir leur conformité avec les politiques et directives applicables de l'OACI et de veiller à ce qu'elles soient fixées, conformément, aux procédures écrites dans les directives.

- Supprimer ou réviser les redevances qui ne sont pas conformes aux politiques et directives de l'OACI.

#### A l'attention du parlement de la CEDEAO

- Prendre une forte résolution en demandant la réduction et l'harmonisation des taxes, redevances et droits aéroportuaires en les alignant sur la durée du vol.

- Apporter son appui à la direction des transports relevant du département des infrastructures et de l'énergie dans la mise en œuvre de l'acte additionnel relatif à la politique commune en matière de redevances, de droits et de taxes d'aviation dans les états membres de la CEDEAO y compris les activités du comité de veille économique du transport aérien.

- La réunion demande au parlement, à travers des délégations nationales, de contribuer à la diffusion, à la sensibilisation et à la promotion de l'acte additionnel relatif à la politique commune en matière de redevances de taxes et droits d'aviation dans les états membres de la CEDEAO, en vue d'en assurer la mise en œuvre intégrale.

De manière générale, de toutes ses recommandations, Mamadou Sako, co-président de la Commission mixte, représentant la présidente du Parlement de la CEDEAO, Hadja Ibrahima Memounatou, a résumé en disant que les taxes doivent être supprimées et qu'il y a deux redevances qui doivent être réduites de 25%. Ce qui selon lui, va garantir une réduction de 40% sur les billets d'avion dans la sous-région de la CEDEAO. Une mesure qui, pour sa part, va être considérée comme une avancée capitale si cela est

mis en œuvre en janvier 2026 pour le bien des populations de leur communauté.

Elom

## Nouvelle Opinion

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicités  
Récépissé  
N° 0149 /14/ 03/ 01/ HAAC  
Siège: Agbalépédogan

Directeur de publication:

El Hadj TCHAGNAO  
Arimiyao  
Cel: 91 36 37 55

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs:

Tchagnao El Hadj Arimiyao  
Agbékponou Junior  
Ramzad  
Maroine Tchagnao  
Alassani A.  
Stanislas

Imprimerie

Yanidel print,  
Tokoin Doumasséssé

Tirage:

2000 exemplaires

Adaptation de la formation aux besoins du marché de l'emploi

# La CCI-Togo et l'Université de Lomé en discussions pour une nouvelle approche

Face à la problématique en matière de formation, de l'employabilité des jeunes ainsi que de la compétitivité des entreprises, la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo) et l'Université de Lomé (UL) ont décidé d'unir leur force dans le but de trouver une réponse adéquate aux problèmes. C'est à travers cette vision qu'ils ont engagé, depuis le mercredi 7 mai 2025, des discussions dans l'optique de formaliser un partenariat.

Les échanges ont porté sur des projets communs, qui visent à rapprocher le monde académique du secteur privé.

A l'issue des travaux, les deux parties ont retenu deux projets à savoir : la création d'un centre de langues des affaires et d'une école de commerce.

Le premier projet qui concerne, la création de centre de langues, aura pour mission de doter les opérateurs économiques, les jeunes diplômés et professionnels, de compétences linguistiques en anglais, en chinois et dans d'autres langues, avec une orientation spécifique vers les besoins du secteur privé. L'ambition est de renforcer leurs capacités en communication commerciale

second projet qui est la création d'une école de commerce, l'objectif est de former des cadres et professionnels qualifiés, qui pourront répondre aux exigences du marché national et régional. Plusieurs domaines sont ainsi visés, notamment, l'innovation entrepreneuriale, le management, la finance, le

digitale.

La formation orientée vers la pratique, sera complétée par des stages en entreprise et des échanges avec les milieux professionnels. Avant la concrétisation de ce partenariat important, ces deux institutions méritent d'être soutenues et accompagnées dans l'atteinte



et en négociation.

Pour ce qui concerne le

commerce international ou encore la transformation

de leur vision.

Junior

Lutte contre les boissons frelatées

# Plus de 180 contenants détruits dans les Savanes

Depuis plusieurs mois, une recrudescence inquiétante de la circulation de boissons frelatées tels des boissons énergisantes, est observée dans les marchés et quartiers de la région des Savanes. Cette prolifération suscite de

fermes sont déployées. C'est dans cette optique qu'une récente opération de destruction de ces produits a été menée à Dapaong.

La mobilisation contre les produits illicites exige une volonté politique affirmée,

Gouverneur de la Région des Savanes, Affoh Atcha Dédji, les forces de police et de gendarmerie ont procédé ce samedi à Dapaong, à la destruction d'une importante

quantité de boissons frelatées symbolique mais bien comme une action de salubrité publique incontournable.

« L'opération a permis de détruire 50 fûts et 131 bidons de sodabi et autres boissons

le résultat de l'application de l'ARRETE N°\_001 2025/MATDCC/RS/CAB-Gouv/SG, qui suspend la production, l'importation, la distribution, la détention et la



quantité de boissons frelatées saisies », a écrit le gouverneur sur la page Facebook du gouvernement.

L'ampleur de la saisie opérée révèle l'enracinement préoccupant de ce phénomène dans la région. Le « sodabi », tout comme d'autres breuvages frelatés, y circulent en abondance, exposant la population à de graves risques sanitaires. La destruction de ces produits ne saurait, dès lors, être perçue comme un simple geste

énergisantes », peut-on lire dans le communiqué publié sur la page Facebook.

Au-delà de ces interventions ponctuelles, les autorités ont pris soin d'asseoir leur action sur une base réglementaire solide. Un arrêté préfectoral interdit, désormais, toute activité liée aux boissons frelatées dans la région, donnant ainsi une assise juridique aux opérations de saisie et de destruction présentes et à venir.

« Cette saisie massive est

commercialisation des boissons frelatées sur l'ensemble du territoire de la région des Savanes », a conclu le gouverneur.

En ciblant les canaux de distribution de ces substances nocives, les autorités régionales marquent une rupture nette avec l'indulgence du passé. La région des Savanes amorce, ainsi, un tournant décisif plaçant la rigueur et la préservation de la santé publique au cœur de son action.

Donné

vives préoccupations en raison des dangers sanitaires qu'elle représente, ainsi que des troubles sociaux qu'elle alimente. Face à cette menace grandissante, les autorités ont choisi de durcir leur réponse. Désormais, au-delà des campagnes de sensibilisation, des mesures concrètes et

incarnée ici par l'implication directe du gouverneur de la région des Savanes, Affoh Atcha Dédji. Ce dernier s'est érigé en acteur central de cette campagne de salubrité publique, apportant une impulsion décisive aux opérations engagées.

« Sur instruction du



Renforcer le pluralisme médiatique au Togo

## L'ISICA et l'OTM appellent à un journalisme plus exigeant

Dans un contexte où l'information circule à la vitesse du numérique, l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) et l'Institut des Sciences de l'Information, de la Communication et des Arts (ISICA) ont uni leurs voix pour rappeler l'exigence d'un journalisme rigoureux, lors d'un webinaire riche en enseignements.

L'OTM, en partenariat avec l'ISICA, a organisé un webinaire autour du thème : « Pluralisme médiatique et traitement professionnel de l'information ». Cette rencontre virtuelle, tenue le jeudi 08 mai 2025, a rassemblé une centaine de participants

journalistes, enseignants-chercheurs, étudiants et



professionnels du secteur témoignant de l'intérêt porté à la qualité de l'information dans l'espace médiatique togolais.

Placée sous la modération du

professeur Mawusse Adotevi, directeur de l'ISICA, la session a été rythmée par deux interventions majeures. Le professeur Essohanam Batchana a inauguré les échanges par une intervention consacrée à l'évolution historique du

pluralisme médiatique au Togo, en insistant sur ses implications pour la construction démocratique.

Il a rappelé que le journalisme

togolais, à ses origines, s'est construit en étroite liaison avec les luttes politiques, les pionniers de la presse étant souvent des figures militantes. Il a mis en lumière le rôle fondamental que joue une presse libre et intègre dans l'enracinement des pratiques démocratiques, malgré les entraves que représentent les pressions politiques ou économiques.

De son côté, le Dr Anoumou Amekudji a centré sa communication sur les exigences du traitement professionnel de l'information. Il a alerté sur les risques liés à la prolifération de fausses nouvelles, particulièrement sur les plateformes numériques. Il a rappelé qu'« Il est essentiel que le journaliste reste indépendant, vérifie ses sources et évite de céder à la pression » insistant sur l'importance de la rigueur

méthodologique et de la formation continue pour garantir la fiabilité de l'information. Il a exprimé ses réserves quant aux dérives du journalisme citoyen.

Au cours de la discussion, des thématiques sensibles ont été abordées, telles que l'influence des réseaux sociaux sur l'exactitude de l'information, ou encore la posture politique des journalistes sur le continent africain. Les participants ont activement interagi avec les intervenants, enrichissant les débats de leurs interrogations et observations.

Par cette initiative, l'OTM et l'ISICA entendent encourager une culture journalistique fondée sur la responsabilité, la déontologie et l'exigence professionnelle, dans un paysage médiatique togolais en pleine mutation.

Dieudonné

Liberté de la presse

## L'OTM dresse un état des lieux et alerte sur les défis à venir

À l'échelle mondiale, la Journée internationale de la liberté de la presse a été observée, le 3 mai dernier. Au Togo, l'événement a été anticipé

défenseurs des droits de l'Homme », financé par l'Union Européenne (UE) en collaboration avec IPAOS et FEMEDEV.



par une conférence-débat tenue la veille, à l'initiative de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM). Ce rendez-vous, devenu un moment phare pour les acteurs du paysage médiatique togolais, a permis à l'OTM de rendre public son rapport annuel, offrant une analyse approfondie du climat médiatique national.

Ce rapport, rendu public devant un parterre de professionnels de l'information, dresse un bilan nuancé de la situation des médias au Togo. Outre l'examen des libertés journalistiques, la rencontre a, aussi, permis d'évoquer les répercussions croissantes de l'Intelligence Artificielle (IA) sur l'exercice du métier. L'OTM a profité de l'occasion pour présenter un outil innovant : la plateforme M2D. Cette dernière, conçue pour garantir une meilleure protection des journalistes, s'inscrit dans le cadre du projet « Promouvoir la liberté d'expression et des médias et protéger les

Le rapport révèle plusieurs points sensibles, notamment, les sanctions prises à l'encontre de certains organes de presse, les actes d'agression subis par des journalistes dans le cadre de leurs activités, ainsi que la suspension d'un programme radiophonique et de son animateur. Toutefois, une amélioration sensible de la gestion des réseaux sociaux par les professionnels a été soulignée.

« Ils sont revenus sur plusieurs aspects. Les plus importants sont les enseignes liées à l'état de la presse au Togo. Ils ont eu à constater que contrairement aux autres années, il a eu très peu de plaintes introduites au niveau des instances de régulation et d'autorégulation. Il y a eu également peu de sanctions comparativement aux années précédentes. De façon globale, ils se réjouissent de l'amélioration du respect des règles d'éthiques et que le professionnalisme a été plus ou moins au rendez-vous », a indiqué Fabrice Petchézi, président de l'OTM.

L'OTM ne s'est pas contenté de dresser un constat. L'organisme a formulé des recommandations ciblées à l'endroit des pouvoirs publics, des institutions de régulation et des professionnels eux-mêmes. Une copie du rapport a été, solennellement, remise au représentant du ministre en charge de la Communication et des Médias.

À l'endroit des journalistes, l'accent a été mis sur la stricte observance des normes déontologiques, ainsi que sur une utilisation réfléchie des outils numériques. Quant au gouvernement, l'OTM a plaidé pour une relecture du Code de la presse, notamment en ce qui

concerne la régulation des réseaux sociaux. Par ailleurs, une incitation claire a été formulée à l'attention des organisations de presse pour qu'elles envisagent des regroupements, dans l'esprit des recommandations issues des assises de Kpalimè de 2014 : « Ils ont, aussi, formulé des recommandations à l'intention des organisations de presse qui doivent faire un effort pour se fusionner comme la recommander les assises de Kpalimè en 2014. » a ajouté Petchézi.

En parallèle à la présentation du rapport, un échange riche en enseignements s'est tenu autour du thème : « Informer dans un monde complexe : l'impact de

l'intelligence artificielle sur la liberté de presse et les médias ». Cette conférence a été animée par le Commandant Gbota Gwaliba, Directeur général de l'Agence Nationale de la Cybersécurité (ANCY).

Ce thème, en adéquation avec celui retenu cette année par l'UNESCO, a permis d'explorer les nouvelles dynamiques entre technologie et liberté d'informer. Si l'IA se présente comme un outil puissant au service du journalisme, elle comporte des risques en matière de manipulation de l'information et de standardisation des opinions.

La Rédaction

06 MAI 2020 - 06 MAI 2025

05 ANS DE PUR BONHEUR ENSEMBLE.

DJAMA PILSNER

SNB snb.tg

AVEC DJAMA, ON EST ENSEMBLE

**Yas**

# Mégas Kozoooh

Pour en faire plus et avoir la possibilité de gagner 200% de bonus et des smartphones

250F  
**250Mo**

+100F  
**375Mo**

1 jour  
**\*909\*250#**

5G 4G+ 3G+  
yas.tg #Alèz